

CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} AOÛT 2013

Date de convocation : 26 juillet 2013

Affichage : 06 août 2013

Conseillers en exercice : 10

Présents : 6

Votants : 6

Présents : Mmes et MM. Martine HOUSSAYE, Maire, Claude CHERET, 1^{er} Adjoint ;
Françoise HAMON, Odile HENRY, Richard GUIA, Jean-Claude HAMON.

Absents : Mme Lydie HAMON excusée, MM. Aymeric de CHASTEIGNER, François LUTZ, Philippe VERSAVEL, excusés.

Mme HENRY Odile a été élue secrétaire.

Le premier août deux mil treize, vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame Martine HOUSSAYE, Maire.

MISE EN SÉCURITÉ DE LA COUR DE L'ÉCOLE : Madame le Maire explique la nécessité de changer la clôture séparant le jardin de l'appartement et la cour de l'école, un devis a été demandé à l'entreprise Clôtures Bataille.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents,

ACCEPTE le devis de Clôtures Bataille d'un montant de 2 329,00 € HT (2 785,48 € TTC)

DIT que cette somme sera prélevée sur le compte 2315 (travaux de sécurisation)

MODIFICATIONS BUDGÉTAIRES : Madame le Maire expose au Conseil Municipal que des ajustements doivent être effectués sur le budget primitif 2013 par transfert de la somme de 2408,34 € prélevée sur le compte 678 (autres charges exceptionnelles) vers les comptes suivants:

6132 (location immobilière) :	260.00 €
6135 (locations mobilières) :	1 724,00 €
616 (primes d'assurances) :	57.16 €
6454 (Cotisation aux ASSEDIC) :	188,00 €
6455 (Cotisation pour assurance du personnel) :	179.18